

IRRIGATION | L'eau fait toujours parler, voire pérorer. De l'eau, surtout, certains en ont besoin urgemment. Trouver le consensus pour parvenir à éteindre la soif des terres paraît parfois inextricable.

La vallée du Buëch a la gorge sèche !

Invité par la FDSEA 05 et Jeunes Agriculteurs des Hautes-Alpes, le préfet Dominique Dufour a parcouru le Buëch pour appréhender les difficultés éprouvées par les agriculteurs de ce territoire. À Aspremont, un point de situation était proposé sur le projet de réserve à même de sécuriser la ressource en eau pour les agriculteurs. Deux bassins de stockage de 160 000 m³ à réaliser en deux étapes, sur lesquels des panneaux photovoltaïques flottants seraient installés. La vocation de réserve d'incendie était opportunément rappelée en cette période de sécheresse et de feux de forêt à répétition.

Simultanément, un projet temporaire de carrière interviendrait préalablement, c'est-à-dire que l'excavation nécessaire à la création de la réserve d'eau fournirait des matériaux exploitables. Autant d'éléments confirmés par Jean-Marie Blanchard, président de l'ASA des Irrigants du Buëch. « Nous comptons 135 adhérents et 430 ha à irriguer sur les communes d'Aspremont, Sigottier et Saint-Pierre d'Argençon. Les contrats de cession de terrains sont déjà signés avec les propriétaires », précisait-il. Le préfet estime « ce projet exemplaire car améliorant la ressource en eau et favorisant l'énergie renouvelable ». L'eau prélevée dans la rivière en hiver serait donc stockée pour un usage estival ; in fine, le remplissage des réserves n'excéderait pas le volume prélevé actuellement assurant les porteurs de projet ; l'administration de tutelle est favorable.

Un projet nécessaire

Tout semble donc concourir à la réalisation de l'ouvrage dans un futur proche, soit début 2025. Néanmoins, un collectif d'opposants s'est fait connaître. Ne paraissant pas disposer de nombreux membres, ni d'avancer de sérieuses alternatives après avoir entendu l'un d'eux qui prenait part à la présentation du projet au préfet. Les partisans, eux, font valoir leurs arguments. « Sur les 6 000 hectares du bassin versant du Buëch, 2 500 ha ne sont pas sécurisés aujourd'hui pour leur irrigation. Cette réserve, dans quelques années on ne pourra plus la faire ! », commentait Éric Lions, président de la chambre d'agriculture. Jean-Marie Blanchard, président de l'ASA des Irrigants du Buëch, intéressée au premier chef par le projet,



Le site choisi pour la nouvelle retenue collinaire est d'une contenance de 2 ha.

complétait : « trois jeunes ont été installés ces dernières années grâce à la présence de l'aspersion, comme je l'ai fait moi-même en 1988. Notre objectif est simple, on remplira la réserve quand il y aura de l'eau, grâce à un réseau gravitaire de 2 km avec prise dans le Buëch, réseau à relier avec l'existant ; on la videra quand il en manquera ! Le prélèvement n'augmentera pas par rapport au volume prélevé aujourd'hui, soit entre 350 000 et 500 000 m³ en été ».

Encore : « on est dans la ligne de conduite du gouvernement qui dit : faites des réserves d'eau l'hiver pour les utiliser l'été ! », a plaidé Sandrine Hauser, membre de la FDSEA. La plupart des participants à l'échange fructueux, dont Édouard Pierre (JA 05) mettait en avant « les usages multiples de la réserve projetée ».

Les digues de la discorde

Pour enfoncer le clou, le préfet précisait que « rien n'interdit la création d'une réserve d'eau. En prenant les mesures de protection environnementale qui s'imposent ».

La visite se poursuivait au barrage de Saint-Sauveur à Serres. Là, un point était fait en particulier par le président de l'ASA CCB, Jean-Pierre



Éric Lions et le préfet, à g., écoutent les porteurs du projet, Jean-Marie Blanchard et Jean-Philippe Escande, à dr.

Eymeric, sur la délicate gestion de l'année 2022. Il en ressortait que le mauvais cap a pu être surmonté grâce à l'action collective des irrigants.

Le cortège se dirigeait ensuite à Larnage-Montéglin où la digue protégeant les cultures et les habitations des coups de colère épi-

so- diques du Buëch montre des faiblesses. Les services de l'État et le Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents (Smigiba) d'un côté, les agriculteurs de l'autre, ne sont pas sur la même longueur d'onde pour pallier les défauts de l'ouvrage âgé d'un siècle et demi. « Nous sommes

dans l'obligation d'agir, aussi nous devons envisager un projet collectif, cohérent et compris par tout le monde », a résumé opportunément le préfet, pour lequel le préalable consistant à classer la digue pour prétendre à un financement d'ampleur est indispensable. ■

Maurice Fortoul



À Larnage-Montéglin, le préfet a fait montre de son esprit de médiation, tout en affirmant : « On est là pour avancer ». Le maire, Jean-Marc Duprat, confirmait : « Il faut trouver une solution ».



Si l'année 2022 a été surmontée en dépit de la sécheresse et du manque d'eau, le barrage réservoir de Saint-Sauveur n'y est pas étranger.



La digue est mise à mal par la rivière. Les arrosants-riverains ne veulent pas que son aménagement empiète sur leurs terres.